

**TIRER PARTI DE LA MANNE DES MATIÈRES PREMIÈRES :  
LES LEÇONS DU CHILI ET DE LA NORVÈGE**

*par*  
**Gøril Havro et Javier Santiso**

- Les exemples du Chili et de la Norvège, pays richement dotés en matières premières, ouvrent d'intéressantes perspectives aux politiques de développement.
- Les pays abondamment dotés en matières premières ont besoin de modèles pour institutionnaliser la gestion des flux qu'elles génèrent.
- En diffusant leur expertise vers leurs voisins ou les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, la Norvège, le Chili et d'autres économies abondamment dotées en ressources naturelles feront de la coopération internationale dans le domaine des matières premières un axe essentiel des relations internationales.
- La création d'un Institut mondial du cuivre au Chili, premier exportateur et producteur mondial de ce métal, apporterait l'exemple d'une politique étrangère articulée sur les matières premières.

# CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 37

## Tirer parti de la manne des matières premières: les leçons du Chili et de la Norvège

*par*

**Gøril Havro<sup>1</sup> et Javier Santiso<sup>2</sup>**



LES IDÉES EXPRIMÉES ET LES ARGUMENTS AVANCÉS DANS CETTE PUBLICATION SONT CEUX DES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'OCDE, DE SON CENTRE DE DÉVELOPPEMENT, OU DES GOUVERNEMENTS DE LEURS PAYS MEMBRES

## ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de la collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Le Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été créé par décision du Conseil de l'OCDE, en date du 23 octobre 1962, et regroupe 23 pays membres de l'OCDE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Corée, la Finlande, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie, ainsi que le Brésil depuis mars 1994, le Chili depuis novembre 1998, l'Inde depuis février 2001, la Roumanie depuis octobre 2004, la Thaïlande depuis mars 2005, l'Afrique du Sud depuis mai 2006, l'Égypte, l'Israël et le Vietnam depuis mars 2008 et la Colombie depuis juillet 2008. La Commission des Communautés européennes participe également au Comité directeur du Centre.

Le Centre de développement, dont l'appartenance est ouverte non seulement aux pays membres de l'OCDE mais également à des pays non-membres, occupe un statut particulier au sein de l'OCDE et de la communauté internationale. Les pays membres du Centre concourent au financement des projets, définissent le programme de travail biennal, et veillent sur son exécution.

Le Centre tisse des liens entre les pays membres de l'OCDE et les pays en développement, et il encourage le dialogue entre eux, afin d'élaborer des solutions politiques aux enjeux mondiaux en gestation et aux défis du développement. Les personnalités participant aux événements organisés par le Centre sont invitées à titre personnel.

Une équipe restreinte du Centre coopère avec experts et organismes des pays membres de l'OCDE, afin de réaliser le programme établi. Les résultats sont discutés lors de réunions informelles d'experts et de décideurs politiques. Ils font l'objet d'une série de publications de référence destinées aux chercheurs et aux responsables. Les *Études du Centre* proposent des analyses de fond sur les grands enjeux du développement. Les *Repères* et les *Cahiers de politique économique* en résument les principales conclusions à l'intention des décideurs. Les *Documents de travail* traitent des aspects plus techniques du travail effectué au Centre.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site : [www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)

Publié en anglais sous le titre :

***To Benefit from Plenty:  
Lessons from Chile and Norway***

© OCDE 2008

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions de l'OCDE [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com) ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com).

## **Table des matières**

Remerciements .....	4
Résumé .....	5
Le paradoxe de l'abondance – pourquoi plus de ressources génèrent-elles moins de croissance ? .....	6
Les modèles vertueux de l'abondance – la Norvège et le Chili ont su tirer parti de leurs ressources naturelles .....	12
Modifier les paramètres de l'abondance .....	20
Conclusions .....	31
Notes .....	34
Références .....	35
Autres titres dans la série .....	37

## **Remerciements**

Les auteurs tiennent à remercier, pour leurs suggestions, leur aide et leur concours Rolando Avendaño, Thomas Dickinson, Colm Foy, Federica Marzo, Elizabeth Nash, Dilan Olcer, Charles Oman, Helmut Reisen et Lucia Wegner, collaborateurs du Centre de développement de l'OCDE.

Enfin, les auteurs expriment toute leur gratitude au ministère de Finances et de l'Économie et au ministère des Affaires Étrangères de l'Espagne, ainsi qu'au Réseau marchés émergents de l'OCDE (EmNet), pour leur appui financier.

## Résumé

Des pays disposant de matières premières très demandées tels le pétrole, les diamants ou le cuivre, s'appauvrissent pourtant, et sont de plus exposés à la corruption ou à des conflits. Il existe des contre-exemples, comme le Botswana, le Canada, l'Australie ou la Norvège, mais ce sont des exceptions. En général, l'abondance de matières premières provoque des effets négatifs, avec une croissance plus lente que prévu. Elle génère des obstacles à la diversification économique, une médiocre protection sociale, et de hauts niveaux de pauvreté, d'inégalités et de chômage (Karl, 2007).

Cette apparente contradiction – le « paradoxe de l'abondance » comme l'appelle Terry Lynn Karl (1997) – a inspiré nombre de recherches dont se dégagent quelques conclusions générales. En l'occurrence, de bonnes et solides institutions – y compris un service public intègre et fiable et un environnement favorable au marché – conjuguées à une politique économique stable et raisonnable, aident à l'évidence à pallier les effets négatifs d'une dotation en ressources souterraines de grande valeur. Dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, des institutions suffisamment solides devraient permettre de conjurer cette « malédiction ». Dans les pays où celle-ci est maîtrisée, généralement dans des pays développés, riches et dotés de bonnes et solides institutions comme le Canada ou l'Australie, la disposition de ressources naturelles a des effets positifs conséquents sur le PIB par habitant (Boulhol *et al.*, 2008).

Les cours élevés des produits alimentaires sont également une chance pour les pays exportateurs. Ils ont ajouté près de 2.5 points de croissance dans les économies africaines concernées en 2005 puis en 2006, comme l'a relevé Collier (2007). Les exportations cumulées des produits alimentaires de l'Afrique subsaharienne se sont montées à environ 150 milliards de dollars (USD) en 2004 selon Collier et Goderis (2007*b*), soit près de 30 pour cent du PIB de la région alors que l'aide totalisait un maigre 5 pour cent. Comme le montre l'expérience passée des pays abondamment dotés en ressources, il est urgent d'investir dans les institutions, les ressources humaines, les infrastructures et les bonnes politiques économiques. Si les pays pétroliers africains restent à la traîne

des autres exportateurs de pétrole en matière de diversification, de part globale de marché ou d'environnement en général des investissements, c'est largement le fait de la faible qualité de leurs infrastructures et de leurs institutions (Qureshi, 2008).

La Norvège et le Chili démontrent que l'abondance de ressources naturelles peut être davantage une aubaine qu'une malédiction quand les paramètres économiques et institutionnels sont bien adaptés à la situation. La croissance enregistrée dans ces deux pays n'a pas été obtenue en dépit de leurs ressources naturelles; dans une large mesure, c'est au contraire leur gestion de ces ressources qui a alimenté croissance et développement, bien que le Chili reste en retard de la Norvège pour nombre de critères. La réussite des deux pays a été rendue possible grâce non seulement à des choix macro-économiques judicieux, mais grâce aussi à une administration fiable et compétente au service de cette politique, à un milieu d'affaires relativement bien développé, et, dans l'ensemble, au bon niveau de leurs ressources humaines. Voilà de précieux messages pour les autres pays riches en ressources qui s'efforcent de gérer les revenus qu'elles génèrent, mais aussi pour la communauté du développement international. Les préconditions requises dans le domaine des institutions et de l'enseignement ne sont pas réunies dans la plupart des pays jouissant de fortes rentrées générées par leurs ressources naturelles. Et par ailleurs, comme argumenté plus loin, la Norvège et le Chili peuvent s'affirmer comme des acteurs sur la scène de l'aide et de la coopération internationales, en se concentrant sur des niches comme la bonne gouvernance ou les moyens de production. La Norvège le fait déjà. Le Chili devrait s'y consacrer dans l'avenir.

## **Le paradoxe de l'abondance – pourquoi plus de ressources génèrent-elles moins de croissance ?**

### ***Le « syndrome hollandais »: l'instabilité des prix et la recherche de rentes freinent la croissance et le développement***

La malédiction des matières premières a fasciné de nombreux chercheurs et mobilisé la communauté universitaire. En raison de son impact sur le développement économique des pays affectés, les organisations internationales comme les organisations non gouvernementales (ONG) et les pays donateurs ont également contribué à cette littérature. On a constaté que l'abondance de matières premières affecte l'économie d'un

pays donné de très diverses façons. Cette manne peut notamment freiner la croissance économique, exacerber les risques de conflits, de guerre civile et de dérive anti-démocratique ; elle peut creuser les divisions sociales, affaiblir les institutions, accentuer la pauvreté, les inégalités, la corruption, et dégrader les taux de l'épargne ou le niveau, déjà faible, de la recherche et du développement (RD).

Le paradoxe des ressources a été largement expliqué par un cocktail associant facteurs économiques et recherche de rentes, sur fond d'instabilité des prix. Ses effets sur l'économie s'exercent au départ sous la forme du « mal hollandais » puis par une éviction des secteurs non liés aux matières premières (Corden et Neary, 1982). Les économistes expliquent par le syndrome hollandais l'absence de développement dans divers pays richement dotés en matières premières, tels le Venezuela, le Nigeria ou l'Indonésie. La forte demande pour les produits de base, spécialement lorsqu'elle s'accompagne de prix élevés, entraîne l'éviction des autres secteurs de l'économie suite à la valorisation du taux de change ou à l'envolée des rémunérations dans le secteur des produits de base. Les entreprises des autres secteurs voient en effet leurs coûts augmenter plus vite que ceux de leurs concurrents. Quand elle dépend de la hausse des exportations d'une seule ou d'un petit nombre de matières premières, une économie est par ailleurs exposée aux effets négatifs de l'instabilité des prix. L'offre en ressources naturelles est relativement rigide sur le court terme, alors qu'elle représente une large part du PIB, et notamment des recettes budgétaires. La volatilité des cours des produits pétroliers et minéraux peut donc affecter fortement l'ensemble d'une économie et un budget national, en aggravant les incertitudes et en freinant la croissance.

Les résultats d'une politique économique sont également exposés aux découvertes de réserves abondantes de ressources naturelles, qui vont modifier les motivations des acteurs politiques et économiques. L'abondance d'une ressource multiplie dans un premier temps les opportunités de rentes économiques, ce qui attise ensuite la recherche de rentes. En présence d'institutions faibles et peu fiables, cette opportunité accrue de prendre une part du gâteau par des actions de lobbying ou la corruption décourage l'implication dans des activités productives. Dans le même temps, les nouvelles occasions de rechercher des parrainages politiques conjuguées avec la meilleure profitabilité du poste (de la rente) qu'on occupe, plus l'absence de contrôles fiscaux, plus les problèmes accrus de transparence et d'opacité des responsabilités, tout concourt à une gouvernance inefficace et à une forte corruption. Une ressource chère peut par exemple entraîner un endettement extérieur excessif gagé sur

les rentrées du futur, ce qui concourt à la popularité à court terme d'un gouvernement et peut renforcer son pouvoir, alors que grandit le risque à long terme. En prime, la dynamique d'une politique économique déclenchée par une ressource chère tend à aggraver les tensions et les conflits sociaux. Quand tous ces facteurs interfèrent, augmente alors le risque de la malédiction des matières premières. Le paradoxe de l'abondance a de très réelles conséquences pour les populations affectées.

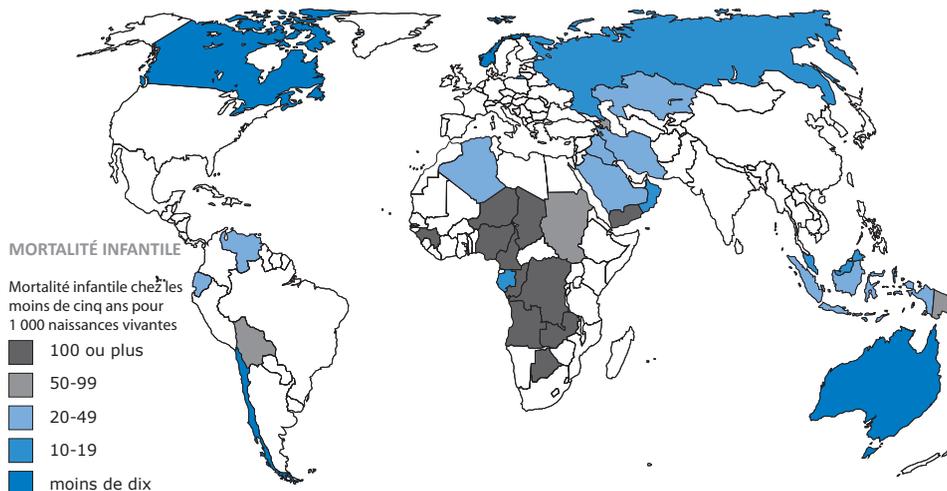
### ***Des pays parmi les plus pauvres sont exposés au risque***

Beaucoup de pays richement dotés en ressources, notamment les économies les moins diversifiées, ont de graves problèmes de pauvreté et figurent parmi les bénéficiaires de l'aide internationale.

Comme le montre la figure 1, de nombreux pays considérés comme richement dotés en ressources connaissent un taux de mortalité élevé chez les enfants de moins de cinq ans, un révélateur pertinent d'un problème de développement. Cette observation concerne au premier chef les pays africains, mais aussi d'autres exportateurs de matières premières. Un certain nombre de pays avec de médiocres indicateurs de développement et de larges réserves en ressources naturelles compromettent la chance d'une croissance économique tant que ces ressources ne seront pas gérées au service du développement.

Le prix élevé des matières premières a augmenté la pression sur quelques-unes des économies les moins développées et aggravé les dommages potentiels de la malédiction. Les Nations unies classent parmi les pays les moins avancés (PMA) ceux qui ont le plus faible revenu par tête, les plus faibles indicateurs pour la santé, l'alimentation et l'enseignement, et la plus grande vulnérabilité économique. Comme l'indique la figure 2, les produits combustibles et miniers ont représenté plus de la moitié de leurs exportations en 2006. À titre de comparaison, ces produits ne totalisent que 7.5 pour cent du total des exportations de l'Europe des 27 (Statistiques de l'OMC, 2008). De plus, dans les PMA, la part des matières premières dans les exportations augmente alors que celle des autres secteurs décline.

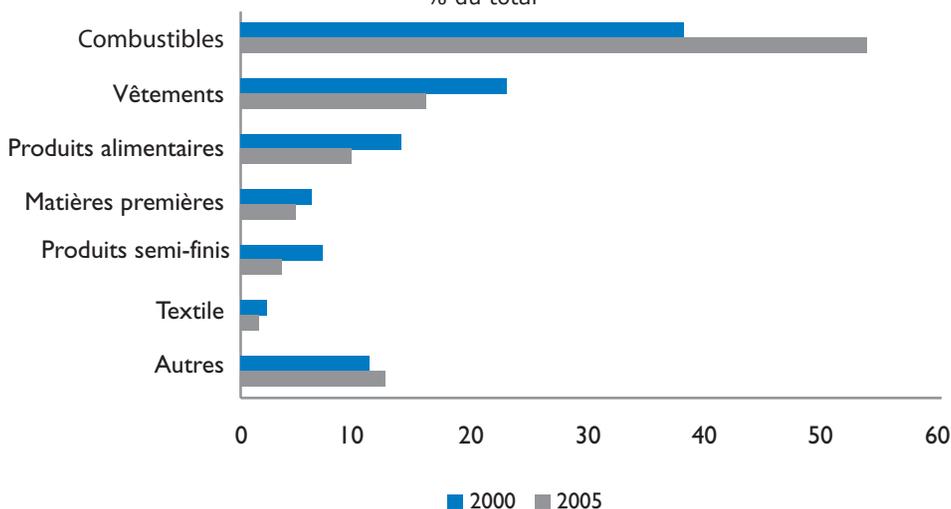
Figure 1. **Mortalité infantile dans un échantillon de pays richement dotés en matières premières<sup>a</sup>**



a) Les auteurs ont sélectionné leur échantillon de pays parmi ceux fréquemment mentionnés dans les études sur les ressources naturelles.

Source : Calculs des auteurs basés sur le rapport du PNUD (2008).

Figure 2. **Exportations des PMA par produits**  
% du total



Source : Calculs des auteurs d'après les Statistiques du commerce international de l'OMC, 2007.

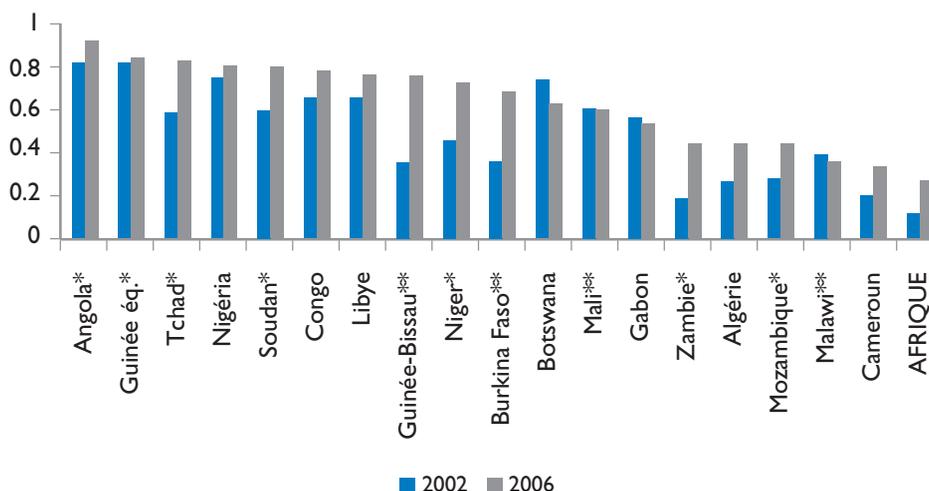
Au fur et à mesure que la part des combustibles et des produits minéraliers dans leurs exportations augmente, les pays richement dotés en ressources naturelles se spécialisent de plus en plus dans ces mêmes secteurs. Ils s'en retrouvent d'autant plus vulnérables aux chocs extérieurs, et plus dépendants des ressources qu'ils exportent. Les figures 3 et 4 utilisent l'index Herfindahl-Hirschmann mesurant le degré de spécialisation économique pour deux échantillons de pays, en Afrique et en Amérique latine. Non seulement la concentration des exportations s'est accentuée globalement, mais le phénomène s'est particulièrement accéléré dans les pays aux exportations les plus concentrées sur les exportations de combustibles et de produits miniers, et qui en sont très dépendants.

La figure 3 concerne les pays africains aux exportations les plus concentrées sur un ou quelques produits. L'Angola, la Guinée équatoriale, le Tchad, le Nigeria, le Soudan, le Congo, la Libye, l'Algérie, le Gabon et le Cameroun ont tous des exportations fortement concentrées sur les produits pétroliers ; la Zambie est un grand exportateur de cuivre, et le Mozambique d'aluminium (OCDE/BAfD, 2008). Le Botswana est le seul pays aux exportations fortement concentrées où l'on ait constaté une réduction de cette concentration. Il est réputé pour la gestion aboutie de sa ressource en diamants et il est souvent cité comme pays qui échappe à la malédiction des matières premières. Comme on le constate dans la figure 3, beaucoup des pays mentionnés figurent parmi les PMA, et ceux-ci sont de plus confrontés à de sérieux problèmes de gouvernance. Parmi les pays évoqués dans la figure 3, il n'y en a que trois à s'inscrire parmi les 100 premiers pays, sur un total de 179, au palmarès de Transparency International établi selon l'index de perception de la corruption : il s'agit du Botswana (38), du Gabon (84) et de l'Algérie (99) (OCDE/BafD, 2008).

L'Amérique latine est elle aussi confrontée à une concentration de plus en plus forte de ses exportations (figure 4), notamment dans les pays aux exportations concentrées dans les produits miniers et pétroliers, parmi lesquels le Venezuela, l'Équateur, le Chili, la Bolivie et le Pérou. Ces pays améliorent leur niveau en termes de spécialisation, de revenu par habitant et de développement humain, mais leur spécialisation croissante dans les ressources naturelles leur pose de très réels problèmes économiques.

En somme, de nombreux pays richement dotés en ressources naturelles ont pour tâche prioritaire d'améliorer le développement humain. Le flux croissant des recettes leur offre une chance de se développer, mais le paradoxe de l'abondance montre qu'ils sont aussi confrontés à de plus en plus de difficultés, spécialement quand ces mêmes pays ne disposent ni d'institutions solides ni des moyens nécessaires pour conjurer la malédiction des matières premières.

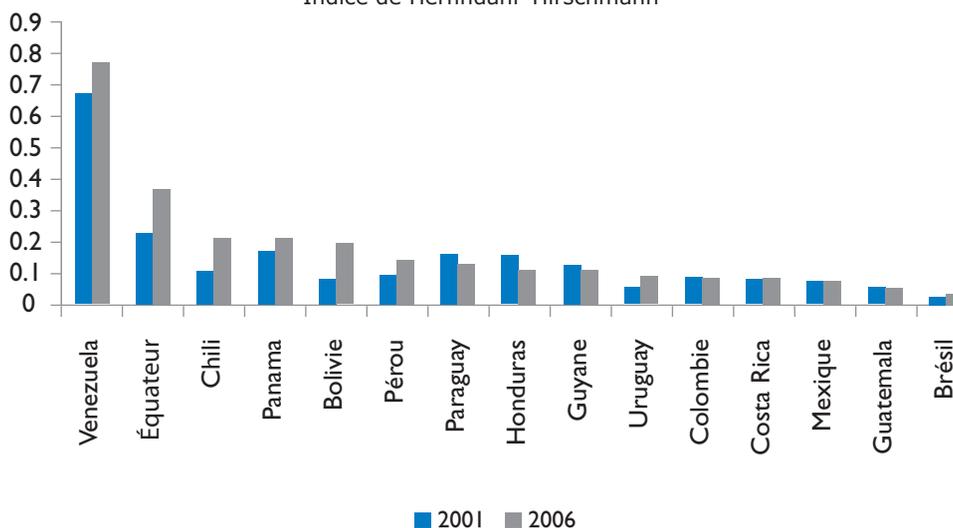
Figure 3. **Pays africains aux exportations fortement concentrées**  
Indice de Herfindahl–Hirschmann



\* Pays figurant parmi les PMA ; \*\* Pays aux exportations non spécialisées dans les combustibles et les produits miniers.

Source : Statistiques 2008 du Centre de développement de l'OCDE.

Figure 4. **Pays d'Amérique latine aux exportations fortement concentrées**  
Indice de Herfindahl–Hirschmann



Source : Calculs du Centre de développement de l'OCDE.

## Les modèles vertueux de l'abondance – la Norvège et le Chili ont su tirer parti de leurs ressources naturelles

Les expériences du Chili et de la Norvège sont particulièrement intéressantes. Ce sont des économies de modeste envergure et ouvertes, qui reposent toutes deux assez fortement sur l'exploitation de ressources naturelles. Ce sont les exceptions les plus notoires à la malédiction des matières premières. Les deux modèles sont de fait les exceptions les plus frappantes du « paradoxe de l'abondance », avec d'autres pays de l'OCDE déjà mentionnés comme le Canada et l'Australie, également richement dotés en produits pétroliers et minéraux (Boulhol *et al.*, 2008). Leurs différentes expériences se complètent d'ailleurs les unes les autres en raison de leurs très variables contextes historiques, géographie, minier, social ou politique.

Le cas norvégien n'est pas un exemple évident pour les économies en développement, car l'économie norvégienne de la fin des années 60, avec ses standards relativement élevés en matière d'éducation, sa démocratie robuste et ses institutions fiables, était loin de la situation à laquelle sont confrontés aujourd'hui les PMA richement dotés en ressources. La Norvège, toutefois, n'était pas un pays riche selon les critères de l'OCDE quand on y a trouvé du pétrole. Au cours des trois dernières décennies, le PIB par habitant est passé de 90 pour cent de la moyenne OCDE à 150 pour cent (OCDE, 2007a). Avec une expérience totalement différente de celle de nombreux autres pays richement dotés en ressources, la Norvège n'en a pas moins réalisé une performance considérée comme étonnante, qui inspire quelques leçons de prudence. Comme le montre la figure 5, la Norvège a fait mieux que ses voisins en taux de croissance dans les 25 ans qui ont suivi la découverte de son pétrole, et elle a surpassé les économies scandinaves plus développées comme le Danemark ou la Suède en termes de PIB.

La Norvège est un contributeur de poids sur le champ du développement international. Elle est mieux placée que d'autres pour donner des conseils de politique et aider les pays disposant de ressources naturelles de grande valeur. Son programme « pétrole au service du développement » comporte déjà un volet de soutien aux pays en développement très dépendants des matières premières, et son programme « pétrole et énergie propre » figure parmi les quatre priorités de sa politique de développement international.

Le Chili est aujourd'hui le premier producteur et exportateur mondial de cuivre, et au fur et à mesure que sa part dans les exportations mondiales de cuivre a augmenté, il a connu un développement économique remarquable aussi bien en termes réels que relativement au reste de l'Amérique latine. Pendant la période 1986-98, le taux de croissance annuel moyen s'est élevé à 7.2 pour cent, au même rythme que les tigres asiatiques. Tout en tirant parti de la manne de son cuivre, le Chili a organisé la diversification de son économie et développé des industries innovantes. En 1973, les produits miniers représentaient 89 pour cent des exportations chiliennes, contre 41 pour cent seulement en 2001 (Centre de développement de l'OCDE, 2007). La réussite de la diversification chilienne se reflète dans la croissance des autres secteurs d'exportation, notamment le vin, les fruits, et le saumon d'élevage dont le Chili est désormais le deuxième exportateur au monde.

### ***Gestion macro-économique: équilibre budgétaire et prudence***

Les expériences de la Norvège et du Chili démontrent toutes deux la valeur d'une prudence budgétaire soutenue par une stabilité macro-économique globale. Les autorités des deux pays se sont gardées de dépenser inconsidérément pour satisfaire aux pressions politiques et s'assurer des gains présumés de popularité, et elles se sont montrées capables de respecter l'équilibre budgétaire. Conjuguée aux remboursements de la dette extérieure pendant les premières années, puis par la création de fonds de réserves, la prudence budgétaire paraît avoir conjuré l'inflation et les effets du « mal hollandais » relatifs aux boums du pétrole et du cuivre. Si toutes les devises étrangères générées par les revenus pétroliers avaient été converties en monnaie locale et dépensées, les contraintes de l'offre auraient impliqué une augmentation de la demande globale attisant à son tour les prix et donc les taux d'intérêt. Cette situation aurait entraîné des mesures de lutte contre l'inflation mettant les secteurs non-pétroliers de l'économie dans une position non compétitive.

Limitier les dépenses budgétaires, et notamment les dépenses conjoncturelles, a été une priorité dans les deux pays. Bien que la Norvège ait engagé de larges dépenses pour les ressources humaines et les infrastructures dans les années 70, et que les autorités aient fait passer la part des dépenses globales par rapport au PIB de cinq à sept points de pourcentage entre 1970 et 1985, le Danemark et la Suède ont augmenté dans le même temps leurs dépenses de 20 points. Même lors

de la profonde récession qui a durement frappé les autres pays nordiques au début des années 90, le budget de la Norvège n'a été en déficit que deux fois, en 1992 et 1993, quand son économie a été confrontée à une chute brutale et à un recul de la production (OCDE, 2007a). Dans les années 70, la hausse des revenus a surtout servi à rembourser la dette publique, puis, pour répondre aux préoccupations démographiques croissantes, un fonds pétrolier a été mis en place en 1990 pour pourvoir aux retraites des générations futures et limiter les apports au budget des revenus pétroliers en excès. Cette politique s'est appuyée sur la règle dite d' « ajustement », qui met en phase les revenus pétroliers dans l'économie sur la base du rendement réel attendu du « Fonds de pension – Global » (l'ancien « Fonds pétrolier »), estimé à 4 pour cent. Le fonds a été valorisé à 373 milliards USD à la fin de 2007, et il est investi en instruments financiers internationaux dans 42 pays et 31 monnaies.

Au Chili aussi, la prudence budgétaire a été l'un des piliers de la gestion des revenus du cuivre. C'était déjà vrai sous le régime autoritaire du général Pinochet, mais cela est resté vrai, et c'est plus important, avec le retour de la démocratie. Les gouvernements successifs ont depuis lors maintenu un excédent budgétaire ajusté aux cycles. Cet excédent s'est d'abord imposé comme une règle budgétaire implicite, et, depuis 2001, l'objectif de l'excédent budgétaire des recettes sur les dépenses structurelles a été fixé à un pour cent. On a demandé à deux groupes d'experts indépendants des projections de la production et des cours potentiels du cuivre, à partir desquelles sont calculés le prix de référence du cuivre et le potentiel de production (en moyenne simple, sans tenir compte des écarts). L'objectif de l'excédent budgétaire a été ramené à 0.5 pour cent en mai 2007, ce qui a libéré des fonds pour augmenter les dépenses d'éducation (OCDE 2003, 2007b) et qui reflète l'assainissement de la dette. La dette publique est tombée de 45 pour cent du PIB en 1990 à seulement 4 pour cent en 2007.

L'architecture budgétaire a été encore renforcée en 2006 avec la Loi de responsabilité budgétaire (de Mello, 2008), qui a érigé en loi l'objectif de l'excédent budgétaire et oriente les recettes supplémentaires vers le Fonds de stabilisation économique et social, le Fonds de réserve des retraites et le Programme de prévoyance – chômage. Les deux fonds remplacent l'ancien Fonds de stabilisation du cuivre. En janvier 2008, le Fonds de réserve des retraites était valorisé pour un total de 1.5 milliard USD, et le Fonds de stabilisation économique et social à 14 milliards USD (OCDE, 2007b). Les deux fonds sont placés à la Banque centrale, mais les autorités évaluent l'intérêt d'investir à l'avenir les fonds à l'étranger, à la

fois pour prévenir le « mal hollandais » et éviter les surinvestissements sur le marché financier national.

Le maintien d'une large assiette fiscale a permis de conforter la marge de sécurité devant une éventuelle chute des cours, et on peut ajouter qu'il a entretenu la détermination des électeurs à demander des comptes à leurs gouvernants. Les deux pays ont aussi continué à tirer le gros de leurs revenus de sources indépendantes des matières premières, ce qui a préservé une source fiable de recettes publiques, indépendante des fluctuations des cours des produits de base. Malgré l'importance des recettes du cuivre, l'État chilien a tiré en moyenne 72 pour cent de ses revenus des recettes fiscales entre 1994 et 2006, et il s'efforce de rendre plus efficace la collecte fiscale et de réduire le taux d'évasion. En Norvège, 62 pour cent des recettes publiques ne sont pas liées au secteur pétrolier. Les deux pays sont par conséquent indépendants des matières premières en termes budgétaires, mais tous deux ont choisi de gérer cette manne avec sagesse, et ils ont installé des institutions souveraines et solides pour gérer leur bonne fortune (à propos des fonds souverains patrimoniaux, se reporter à Reisen, 2008).

### ***Gestion sectorielle et politique industrielle: un espace d'intervention de l'État***

Tout en maintenant la discipline budgétaire, les deux pays ont choisi d'orienter leurs dépenses vers des domaines contribuant à une croissance plus diversifiée, notamment les ressources humaines, les infrastructures et l'innovation. Un certain nombre de projets ont permis une fructueuse collaboration entre l'État – ou des agences publiques – et des entreprises privées. Ce fut par exemple le cas du projet Fundación Chile, ou encore le soutien de la Norvège aux initiatives de développement du capital humain engagé dans le domaine pétrolier. La Fundación Chile est une organisation privée à but non lucratif lancée en 1976 par le gouvernement chilien en partenariat avec la compagnie américaine ITT pour un transfert des compétences managériales et technologiques requises dans les secteurs des ressources naturelles. Elle se charge de la recherche et du développement (RD), adapte les technologies étrangères et aide à leur diffusion. La fondation a joué un rôle essentiel dans le développement des industries non liées au cuivre, et, partant, dans la réussite déterminante de la diversification au Chili. Parmi ses réussites, on compte le développement de la production de vins fins et la facilitation des exportations de fruits (OCDE, 2007).

Les deux pays ont aussi accompli des efforts plus directs pour diversifier leur économie et pour aider les industries impliquées aussi bien dans le secteur des ressources naturelles – comme l'ingénierie et les fournitures – que dans d'autres secteurs. La Norvège des années 70 a été nettement interventionniste à cet égard. Les licences ont été accordées à condition que les bénéficiaires installent leurs sièges sur le territoire national et emploient du personnel local dans la mesure du possible, et des accords de transferts de technologies ont été intégrés dans les licences avec les compagnies en ciblant les efforts de RD. La Norvège a fait également pression pour obtenir une participation de l'État dans les mêmes secteurs, en dépit des réticences de nombreuses multinationales.

Contrairement à la vague des privatisations dans la littérature économique, les deux pays ont été à l'évidence capables de profiter de leurs ressources naturelles, avec ou sans compagnies publiques. Après le coup d'État militaire de Pinochet en 1973, les avoirs nationalisés sont restés propriété de l'État, et Codelco a été fondée en 1976. Cette compagnie nationale reste le premier producteur mondial de cuivre et la cinquième plus grande société d'extraction de minerai métallifère. Alors que dans les années 70 environ 10 pour cent des services d'ingénierie étaient assurés par des fournisseurs chiliens, cette proportion est passée à 90 pour cent dans la décennie 90, et Codelco, comme on l'a vu, a été la compagnie associant le plus étroitement les compétences chiliennes locales. En Norvège, la compagnie pétrolière publique Statoil a été créée en 1972. Les autorités pour leur part ont choisi d'allouer l'un des lots les plus prometteurs à trois sociétés pétrolières norvégiennes; Statoil et deux autres compagnies locales, Saga et Norsk, se sont lancées dans des activités pétrolières. On peut soutenir que la présence de ces sociétés a permis à la Norvège de développer son savoir-faire technologique, ainsi qu'à accroître ses revenus pétroliers.

Ces exemples démontrent qu'une politique industrielle peut jouer un rôle dans la réussite du développement économique. Cela ne veut pas dire qu'ils puissent être répliqués avec succès ailleurs et dans d'autres contextes. Il a été déterminant, dans ces deux cas de réussite relative, que des ressources humaines de haute qualité existaient préalablement à la fondation des compagnies publiques, et notamment que ces compagnies ne soient pas devenues des filières d'enrichissement personnel et de recherche de rentes, étant donné la grande qualité, à la fois en termes de compétence et d'intégrité, des organismes de contrôle et de l'administration publique. En Norvège, par exemple, une industrie solide était déjà en place, notamment dans le secteur naval et du transport maritime, la pâte

à papier, les engrais et l'aluminium. Les ingénieurs et les entrepreneurs ont donc eu l'opportunité de se reconvertir vers l'industrie pétrolière. Il existait aussi un système éducatif en mesure de s'adapter aux besoins du secteur pétrolier.

En somme, l'environnement général des affaires et, en particulier, la relation entre un gouvernement et l'industrie, sont des points importants. Les conditions, à la fois politiques et géologiques, d'investissement dans le secteur minier au Chili ont été estimées parmi les meilleures au monde, comme l'ont souligné les enquêtes annuelles sur les compagnies minières de l'Institut Fraser. Engagée en 1997, la dernière enquête classe à nouveau le Chili parmi les pays chefs de file. Les politiques de marché libre, la garantie des droits de propriété, la stabilité de l'encadrement des investissements et l'environnement politique ont fait du Chili une place attractive pour l'investissement. Le fait que le Chili n'exige pas de royalties a conforté cette position, de même qu'un prélèvement fiscal global plus modéré au Chili que dans la plupart des autres pays miniers. Le Chili a entrepris la rapide libéralisation de sa politique commerciale dans les décennies 70 et 80, et il a agi pour promouvoir ses exportations en démarchant sur l'international et en négociant des traités bilatéraux. L'économie norvégienne était elle aussi relativement ouverte, à l'exception notable de l'agriculture (OCDE, 2007a); mais si ce pays a su gérer sa ressource pétrolière, ses performances ont été moins brillantes dans d'autres secteurs, comme la pêche.

L'exemple de la Norvège illustre aussi sa grande sagesse dans la question de savoir s'il faut « laisser le pétrole sous terre » ou se hâter de l'exploiter. En tentant d'éviter le syndrome hollandais et la perte d'emplois dans les autres secteurs, les autorités ont été réticentes à se précipiter trop vite, et elles ont aussi soutenu directement les secteurs non pétroliers. Elles ont été relativement restrictives de 1969 à 1978 pour accorder des licences, et l'abondante production hydro-électrique leur a permis d'être moins dépendantes pour leurs besoins énergétiques des nouvelles découvertes pétrolières. Elles ont tenu à observer un juste équilibre entre le développement de l'industrie pétrolière et la préservation des autres industries nationales, en mettant en place des organismes spécialisés, des politiques et des ressources humaines capables de s'adapter aux revenus de la nouvelle manne. Elles ont augmenté dans le même temps les dépenses publiques, sous la forme de subventions à l'agriculture et à l'industrie. Le Chili, lui, n'a pas eu d'autre choix que de réguler la cadence de l'extraction minière, car il dépendait du cuivre depuis longtemps déjà dans les années 70 et auparavant.

La question de la « part de l'État » a été traitée assez différemment dans les deux économies. Les exigences de la Norvège ont été relativement élevées par rapport aux autres pays producteurs de pétrole, notamment le Royaume-Uni qui disposait aussi de larges réserves en mer du Nord. En comparaison, les taux d'imposition du Chili ont longtemps figuré parmi les plus faibles de tous les exportateurs de cuivre, alors que le pays offre l'un des plus forts taux de retour sur investissement de la scène internationale. La situation de la Norvège des années 70 était notoirement plus solide que celle du Chili des décennies 80 et 90, à la fois en raison de la qualité de son pétrole et des chocs pétroliers des années 70, et de la réputation du pays pour sa stabilité politique et la fiabilité de ses engagements ; le Chili, par contre, avait alors besoin de séduire les multinationales minières pour qu'elles reviennent au pays après l'épisode des nationalisations, et alors que les cours du cuivre étaient bien plus bas qu'à présent. Toutefois, la participation du Chili à Codelco notamment a permis aux autorités de tirer profit de l'exploitation du cuivre. Mais le débat sur les royalties a été relancé. Les contributions des compagnies étrangères ont été remises en question, jusqu'à la décision en 2005 d'instaurer une taxe minière de 5 pour cent sur les ventes annuelles supérieures à 50 000 tonnes métriques, qui alimente directement un fonds pour l'innovation.

### ***Institutions: le sésame ?***

Nombre des comparaisons évoquées ont démontré le rôle important de la qualité institutionnelle comme soubassement de la mise en œuvre d'une politique gagnante. La Norvège et le Chili disposent tous deux de dispositifs fiables pour le secteur privé, comme les droits de propriété, un système judiciaire indépendant, une administration réputée pour son intégrité et sa compétence, et des institutions indépendantes chargée d'exercer contrôles et arbitrages. Tous deux disposent également de puissants ministères, comme par exemple les ministères des mines ou du pétrole et, dans le cas du Chili, de ministères ouverts à l'opposition.

La qualité de la fonction publique a été notée comme l'un des points forts du Chili. Celui-ci a bâti sa réputation de pays peu corrompu au cours du XXème siècle, et elle était déjà la sienne avant le début de sa période de forte croissance. Le Chili se signalait également par une forte centralisation, une certaine rigidité et le manque de participation de la société civile. Mais au total, la longue tradition de bonne tenue de l'administration, la détermination à accumuler expérience et compétences de façon graduelle, et un certain niveau d'efficacité et de transparence, paraissent avoir joué un rôle essentiel dans la formation des fondamentaux de l'économie chilienne.

La Norvège aussi est particulièrement bien dotée en institutions de qualité. Plusieurs autres caractéristiques de l'économie norvégienne ont été soulignées par les ouvrages économiques. Boschini *et al.* 2007 les énumèrent : la maturité économique du pays et les politiques consensuelles ; l'absence de corruption ; la solidité des institutions en place servies par des fonctionnaires indépendants et la dépolitisation de la gestion de la ressource ; le recrutement au mérite ; et la parité des structures sociétales. Ces traits ont été cependant renforcés par les lois et règlements régissant les différentes institutions, les contrôles et les arbitrages. Si le ministère des Finances est en charge du système des recettes publiques, y compris du Fonds de pension, leur gestion est déléguée à la Banque centrale tandis que le ministère du Pétrole et de l'Énergie exerce la tutelle du secteur pétrolier dans son ensemble, y compris StatoilHydro. Le Directoire du pétrole norvégien est un office qui lui est subordonné, doté d'un rôle de conseil et de fonctions régulatrices. Le parlement est responsable du budget et du système dans son ensemble. Par ailleurs, la direction exécutive et les décisions d'investissements du Fonds de pension sont déléguées à la Banque centrale (la Banque de Norvège) et à sa direction des investissements, le Norges Bank Investment Management (NBIM), tandis que le ministère gère le portefeuille de référence du Fonds avec un minimum de risques.

La solidité des institutions chiliennes peut elle aussi s'observer à travers l'indépendance de quelques organismes d'importance et les contrôles et les arbitrages qu'ils exercent. D'un côté, le Chili dispose d'une présidence puissante, qui exerce davantage de pouvoirs que dans la plupart des autres pays d'Amérique latine. Cela permet un contrôle budgétaire plus étroit, car le ministère des Finances et la Direction du budget sont subordonnés à la présidence pour fixer des limites aux dépenses et mener les négociations préparatoires du budget. De l'autre côté, le système judiciaire, de par son indépendance et sa non politisation, de même que la cour constitutionnelle et l'inspection générale, constituent d'importants contrepoids au pouvoir présidentiel. Le ministère des Mines et de l'Énergie est responsable du secteur des mines de cuivre, et il doit encourager les stimulations de la croissance. La Cochilco (commission chilienne du cuivre) est pour sa part responsable de la conformité légale et réglementaire, et elle œuvre comme un organisme de conseil auprès des compagnies publiques en matière de stratégies de développement. Le Sernaceomin (office national de la géologie et du secteur minier) conseille en matière de géologie et d'extraction minière, tandis que la Corfo (agence de développement de l'économie chilienne), instaurée en 1939, vise à promouvoir le développement de l'économie en général mais aussi celui du secteur minier.

Ce souci de bonne élaboration des politiques a aidé à la mise en place des différentes politiques évoquées. Bien que la Norvège ait souvent changé de gouvernement, ses politiques concernant l'industrie pétrolière et son développement sont relativement consensuelles. De plus, le système centralisé et les responsabilités économiques assumées par les syndicats ont permis une attention générale aux performances de l'économie, ce qui a également contribué à isoler l'économie des pressions excessives. Røed Larsen (2004) considère cette attention comme constitutive du contrat social de la Norvège : la main d'œuvre accepte sa part de modération, consciente que celle-ci favorisera à long terme une croissance plus élevée. Par ailleurs, le partage relativement équitable de l'économie du pays aide à préconiser la prise de décision consensuelle.

La stabilité politique du Chili après le retour de la démocratie reflète l'esprit de coopération des partis politiques nationaux, qui a mené à une politique économique dite « du possible », faite de réformes additionnelles, de continuité, d'avancées industrielles progressives, qui a tourné le dos aux grands bouleversements des précédentes décennies dictés par la radicalisation idéologique des réformes et de leur mise en œuvre (Santiso, 2006). La plupart des indicateurs sociaux du Chili se sont considérablement améliorés, notamment l'espérance de vie, la mortalité infantile ou le taux d'alphabétisation, ce qui a placé le Chili au rang des meilleures réussites de l'Amérique latine.

## **Modifier les paramètres de l'abondance**

### ***Des enseignements pour les pays richement dotés en ressources***

Quelques-unes des politiques appliquées avec succès en Norvège et au Chili peuvent en principe s'appliquer à d'autres pays richement dotés en ressources. Cependant, les fortes différences d'un pays à l'autre en matière d'environnement économique et de culture politique doivent être présentes à l'esprit, et c'est avec de grandes précautions qu'il faut envisager l'adaptation de ces politiques. Alors que certains pays richement dotés en ressources subissent une pauvreté dévastatrice, avec de très faibles indicateurs du développement humain, d'autres présentent de bien meilleurs indices de développement. Les expériences de la Norvège et du Chili n'en ouvrent pas moins des pistes de politiques potentiellement utiles aux pays en développement ou émergents richement dotés en matières premières.

La pertinence d'un encadrement politique de prudence budgétaire et de stabilité macro-économique a été largement démontrée dans la littérature spécialisée et confirmée par les études des cas de la Norvège et du Chili. Il existe toutefois un espace pour un engagement plus élevé de dépenses publiques dans les infrastructures et les ressources humaines dans les pays richement dotés en matières premières les moins développés, dont les besoins sont plus criants. L'absence de tels engagements handicape le développement à la fois des entreprises liées au secteur des ressources et des autres. Beaucoup de pays richement dotés en ressources connaissent de faibles taux d'emplois tertiaires, des infrastructures insuffisantes et des marchés sous-développés. Il est essentiel qu'une économie soit capable d'absorber une hausse des dépenses, mais cela ne s'accommode pas ni châteaux en Espagne ni de projets pharaoniques peu productifs.

La discipline budgétaire aide à éviter les pressions politiques en faveur de dépenses supplémentaires. L'encadrement budgétaire du Chili, qui fixe un objectif d'excédent budgétaire structurel, paraît mieux en mesure de stabiliser l'économie que la pratique norvégienne, qui autorise l'introduction annuelle dans les ressources budgétaires de 4 pour cent du Fonds de pension. Depuis 2006, même si cette limitation a été conservée, le prélèvement s'est accentué. Mais en Norvège des interventions discrétionnaires permettent d'assurer l'équilibre budgétaire, alors que dans les économies plus fragiles, de telles interventions sont plus risquées, et des règles claires comme dans le cas du Chili seraient préférables pour un meilleur fonctionnement des économies en développement.

Dans certains pays en développement, la stabilisation et la création de fonds de réserve pour les générations futures pourraient s'avérer utiles, notamment en cas de faible capacité d'absorption et quand les flux d'échanges avec l'étranger sont potentiellement si importants qu'ils pèsent sur les taux de change. Mais pour autant, l'argument des « générations futures » est peu convaincant dans les pays confrontés à une telle situation de pauvreté que la nouvelle génération est en droit d'y espérer un bénéfice immédiat de la croissance actuelle. Dans ces économies, les investissements productifs dans les infrastructures et les ressources humaines – ainsi que le renforcement des institutions – peuvent apporter une meilleure réponse à long terme que des placements dans des fonds externes. Dans le même temps, la transparence et la clarté des opérations d'investissement dans les fonds doivent être telles que ces ressources puissent être identifiées.

L'implication de l'État, observée notamment en Norvège et dans une certaine mesure au Chili à travers le contrôle de Codelco, n'est sans doute pas une bonne solution dans des États aux institutions plus fragiles. Au mieux, elle pourrait provoquer une grande désorganisation en raison du manque de moyens de ces institutions, au pire elle encouragerait les pratiques de corruption et autoriserait les agents de l'État à prendre des décisions discrétionnaires sans avoir besoin de s'en justifier. Cela ne veut pas dire cependant qu'il n'y a pas de place pour l'État : les investissements productifs susceptibles de favoriser la future croissance et le développement sont prometteurs. Le renforcement du capital humain, des infrastructures et de l'innovation sont des tâches évidemment du ressort des autorités. Par ailleurs, faciliter la création d'entreprises, en aidant notamment à leur lancement, aurait certainement des effets positifs.

La réponse aux besoins locaux pourrait apporter autant d'effets positifs, comme on l'a vu en Norvège, car elle peut contribuer à développer l'activité économique nationale plutôt que la recherche de rentes, tout en améliorant parallèlement le capital humain grâce à la formation sur le terrain et aux retombées technologiques. Toutefois, une bonne coopération avec les compagnies étrangères est nécessaire pour s'assurer que ces réponses aux besoins locaux soient commercialement viables, qu'elles aient aussi un réel effet de formation et ne soient pas ressenties comme une taxe de plus par les compagnies. Des accords standards finalisés par des experts sur le terrain seraient utiles pour bien répondre aux besoins locaux.

Un caractère essentiel de l'expérience du Chili et de la Norvège, comme on l'a déjà relevé, consiste en institutions centralisées de bonne qualité, intègres et efficaces. On peut y parvenir en leur donnant des moyens d'agir, à la fois en développant les qualifications et l'efficacité des fonctionnaires des organismes lors de leur mise en place, et celles des personnels des institutions indépendantes en supervisant leur cahier des charges, y compris celui des ONG ; on peut encore réglementer les critères de transparence et de justification des bilans, et souscrire à des protocoles internationaux telle l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI). Cette initiative associe gouvernements, compagnies, groupes de la société civile, investisseurs et organisations internationales favorables à la transparence des revenus générés par les matières premières à travers un arsenal de principes qui est devenu un outil de mesure de la transparence à la disposition des autorités politiques et des compagnies.

L'utilité de la recherche du consensus politique observée en Norvège et au Chili est un enseignement de grande portée pour d'autres pays.

Tout particulièrement lorsque l'électorat ou les groupes politiques sont fragmentés avec un risque élevé de conflit, les politiques doivent être élaborées pour bénéficier à la plus large part de la population, et des politiques de redistribution – notamment entre les régions – peuvent être d'importance capitale.

La nécessité d'institutions solides et le bénéfice escompté des couplages et des retombées technologiques impliquent qu'un rythme d'extraction plus mesuré puisse aussi avoir des effets positifs pour les pays les plus pauvres. La forte demande actuelle internationale de sécurité énergétique et d'accès aux ressources minières, notamment celle des acteurs géopolitiques les plus puissants, empêche probablement les économies des pays pauvres mais richement dotés en matières premières de résister aux pressions. Néanmoins, ces puissances comme la planète en général trouveraient leur compte dans un développement positif dans les pays pauvres, spécialement pour préserver l'accès à des ressources qui se raréfient. L'absence de développement réel des pays pauvres richement dotés en ressource risque de susciter et renforcer les tensions sociales et les conflits. Pour ces raisons, aussi, sans oublier les motivations plus altruistes, il faut œuvrer en faveur du développement de ces pays.

### ***Les leçons utiles pour une politique de développement***

L'occasion de s'intéresser davantage aux pays en développement richement dotés en ressources est particulièrement opportune dans l'actuel contexte de cours élevés. Les leçons des expériences du Chili et de la Norvège soulignent des points importants relevés à l'examen de la malédiction des matières premières, et plusieurs de ces enseignements ouvrent des pistes pour une politique de développement international. Ce cahier les examine sous trois angles principaux: la mise en place des moyens techniques, le renforcement des institutions et de la gouvernance, et l'amélioration des relations d'affaires. Les pays richement dotés en ressources n'ont pas besoin, dans un premier temps, de rentrées financières supplémentaires à celles que leur procurent déjà les revenus de leurs ressources naturelles ; ils ont plutôt besoin de conseils sur la manière de mettre en place des institutions capables de gérer ces flux.

Sur ce point, les institutions internationales peuvent aider. La Norvège est déjà un grand contributeur au développement international. Le Chili n'a fait qu'amorcer sa métamorphose de pays bénéficiaire en pays donateur, mais son expérience fructueuse de la gestion des ressources naturelles laisse penser que sa contribution au développement d'autres pays

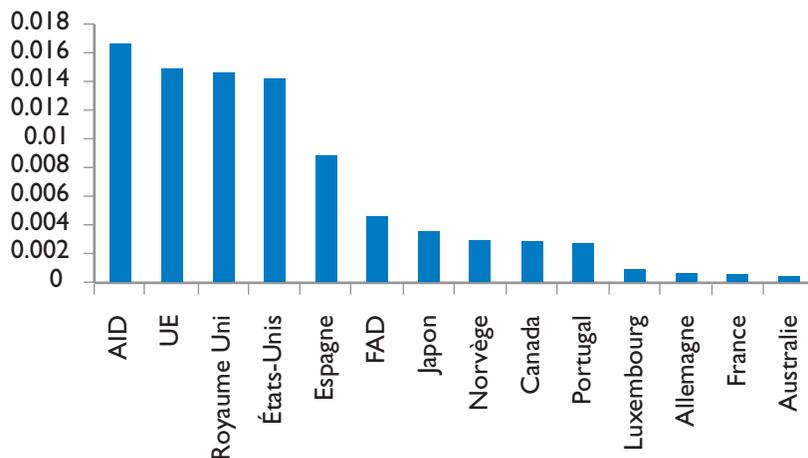
richement dotés en ressources pourrait être considérable. Ces deux pays sont fréquemment mentionnés comme les meilleures réussites d'économie riches en ressources, mais d'autres pourraient contribuer de même au développement. Le Canada, l'Australie, le Botswana et l'Indonésie ont eux aussi conjuré le « paradoxe de l'abondance ». On peut mettre encore à contribution des pays comme les États-Unis, le Brésil, le Mexique ou les Pays-Bas, qui ont l'expérience des industries extractives.

### ***Les efforts actuels***

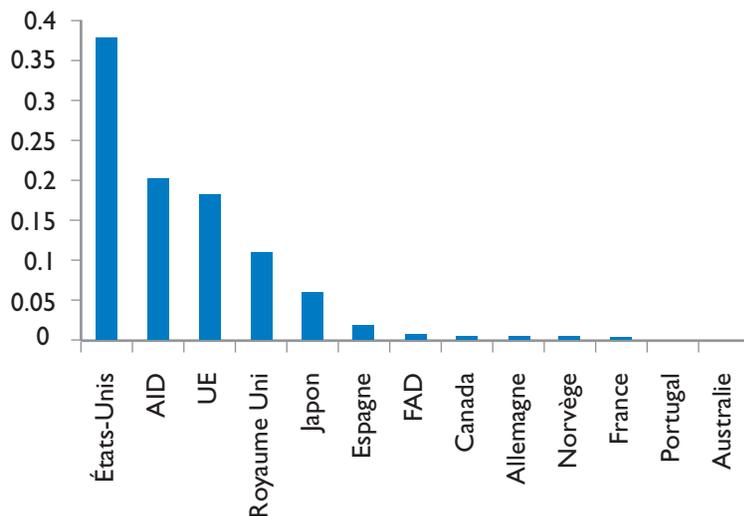
Pour les institutions souhaitant contribuer au développement mondial, il est évident que la malédiction des matières premières est un phénomène à prendre en considération, ne fût-ce que parce que nombre de pays parmi les plus pauvres en sont victimes. Pour l'heure, il y a eu peu d'assistance technique à la gestion des ressources naturelles et à la conjuration de la malédiction. Parmi tous les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, seuls le Japon et la Norvège ont mentionné les mines et l'énergie au rang des priorités de leurs politiques de développement, et seule la Norvège considère comme une priorité majeure la gestion de la ressource pétrolière dans les pays qui en sont richement dotés.

Plusieurs donateurs, cependant, mènent des projets relatifs à la gestion des ressources naturelles et les institutions internationales sont actives en la matière, bien qu'elle ne bénéficie que d'une part infime du total des budgets consacrés au développement (figure 5). Ces projets articulent les aides aux équipements miniers, pétroliers et gaziers, y compris de protection de l'environnement. Ils prouvent qu'un certain nombre d'acteurs du développement contribuent déjà au développement dans le domaine des industries extractives et entendent continuer à y contribuer. La prise de conscience croissante du changement climatique contribue également à augmenter l'importance des matières premières au regard de la communauté internationale du développement. La nouvelle répartition en cours de la richesse mondiale, qui voit des pays richement dotés en ressources profiter de l'envolée des cours, s'ajoute à l'actualité de ces questions.

Figure 5. **Contribution 2000-06 aux secteurs du pétrole, du gaz, des mines et minéraux**  
(en % du total de l'aide)



**Contribution 2000-06 aux secteurs du pétrole, du gaz, des mines et minéraux**  
(en % du total des secteurs aidés)



Source : Calculs des auteurs d'après les statistiques du CAD de l'OCDE (2008). Les destinations de l'aide sont classées par catégories : secteur pétrolier et gazier, administration et politiques minières et minérales, prospection et exploration minérales, métaux ferreux, métaux non-ferreux, métaux et matières précieux, gisements minéraux sous-marins. Contribution en moyenne annuelle sur la période 2000-06.

L'aide évoquée ici est très variée et comprend, par exemple, l'assistance technique américaine à l'Azerbaïdjan et l'aide au fond pétrolier de l'Azerbaïdjan pour le développement des capacités de production, l'aide japonaise à la recherche minière en Bolivie, l'assistance technique britannique au secteur diamantaire de Sierra Leone, et le support du Canada à la réglementation du secteur minier de la République démocratique du Congo. La Norvège vient en tête, particulièrement active dans ce secteur et qui a érigé son projet « Pétrole au service du développement » parmi les priorités de sa politique de développement international, en partant du principe que sa propre expérience nationale la plaçait à la meilleure position pour conseiller les pays producteurs de pétrole.

Les organismes internationaux, en particulier la Banque mondiale, contribuent eux aussi activement à l'aide au développement consacrée au secteur minéralier et pétrolier. L'initiative EITI a suscité beaucoup d'intérêt et d'attention parmi les projets concernant les industries extractives.

### ***Développer les moyens techniques***

Les enseignements à tirer du Chili et de la Norvège, et leur intérêt pour les autres pays richement dotés en ressources, laissent prévoir une réapparition de l'aide technique au savoir faire. Alors que les pays à haut revenu ont participé au développement international par des aides en argent, les pays richement dotés en ressources sont confrontés dans bien des cas aux mêmes problèmes que ceux des pays pauvres en ressources mais du même niveau de revenu, problèmes qui méritent une attention toute particulière.

Les expériences gagnantes du Chili et de la Norvège illustrent l'importance des ressources humaines, à la fois pour aider les industries d'assemblage et les industries non liées aux ressources naturelles, et pour mettre en place des institutions capables de s'adapter aux détails techniques complexes qu'implique l'industrie extractive. Le capital humain est aussi une source potentielle de croissance pour plus pauvres des pays richement dotés en ressources, même si sur place ils ne disposent pas encore des moyens d'améliorer leurs ressources humaines ni de renforcer les capacités de leurs institutions. Mettre en œuvre de telles politiques est difficile pour des pays qui ne sont pas au même niveau de départ en termes d'éducation ou de savoir faire. Or c'est précisément les atouts que possèdent quelques-uns des pays qui ont le mieux réussi.

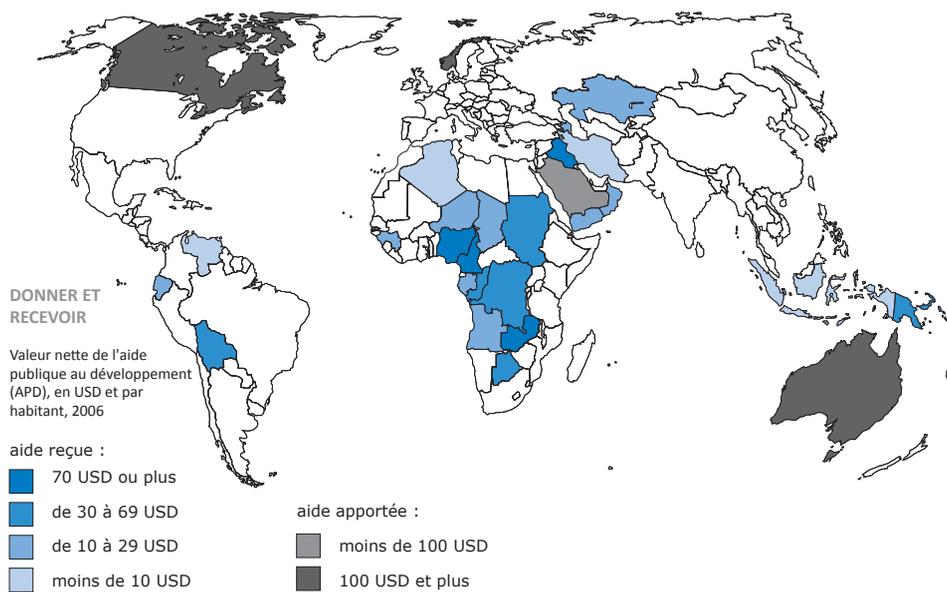
Nos recommandations ne doivent donc pas être considérées comme ne concernant que la politique et menée par la Norvège ou le Chili : elles s'adressent aussi aux autres pays riches développés ou émergents avec une expérience des industries extractives.

Dans nombre de domaines existent des filières très simples d'apprentissage, auxquelles les pays qui ont réussi peuvent partager leurs expériences et leurs méthodes gagnantes, parmi lesquelles, par exemple, la fonction publique, l'organisation de leur système de taxes et de royalties, la gestion des fonds en provenance de l'étranger, la mise en place de la fiscalité, la négociation avec les compagnies, ou le développement des ressources humaines dans les industries liées à l'offre de matières premières. Les dotations affectées au secteur pétrolier et minéralier présentent un éventail d'enjeux particuliers. La coopération technique est le plus souvent centrée sur une assistance liée au secteur pétrolier, comme dans le cas de la Norvège. Le cuivre pourrait être un autre champ de la coopération internationale où un pays comme le Chili pourrait se déployer. La création d'un Institut mondial du cuivre apporterait une appréciable valeur ajoutée, sous la forme d'un organisme dédié à dispenser de la formation technique sur place et aux autres pays producteurs de cuivre, voué à la recherche et à l'innovation dans le secteur du cuivre et les secteurs connexes qui vont de la fabrication des explosifs à la recherche appliquée en géologie et en biologie.

Les échanges d'information sur les politiques et le partage des points de vue sur la façon de développer des réseaux d'échanges sont de la plus grande importance. Ils peuvent s'exercer à travers des aides directes, dont les moindres ne seront ni l'encouragement à la recherche (technologique et économique) dans les domaines liées aux ressources naturelles, ni un soutien au développement de *pôles de compétences* dans les pays richement dotés en ressources où se croiseront chercheurs, chefs d'entreprises et décideurs politiques.

Plusieurs pays richement dotés en ressources bénéficient d'une forte aide par habitant alors que certains d'entre eux tirent de fortes rentrées des exportations de leurs matières premières (figure 6). Ces pays doivent se fixer pour objectif d'utiliser ces flux directement au service de leur propre développement, dans toute la mesure où leur économie sera capable de les absorber.

Figure 6. **Aide par habitant reçue et apportée par les pays richement dotés en ressources**



Source : Calculs des auteurs basés sur les Statistiques du CAD de l'OCDE, 2008.

Tout compte fait, il existe diverses tentatives de développement international adaptées aux pays richement dotés en ressources et aux industries extractives, même si leurs effets ne sont pas encore mesurables. Beaucoup des pays concernés reçoivent généralement aussi de larges volumes d'aide. Dans le même temps, la demande accrue en ressources naturelles a durci les enjeux. Cela implique que beaucoup d'importateurs de matières premières ont intérêt à la stabilité des pays producteurs ; cela signifie aussi qu'ils vont probablement faire pression pour un développement accéléré de la production, sans nécessairement favoriser le développement de relations d'échanges ou la mise sur pied d'institutions solides comme les préconisent les experts, alors que ces étapes ont peut être bien été la clé du succès de la Norvège et du Chili.

La Norvège, on l'a vu, possède l'expérience et elle connaît les outils financiers du développement international. Elle est donc bien placée pour à la fois donner des avis en matière de politique macro-économique et de gestion des fonds générées par les ressources naturelles et, dans le secteur pétrolier en particulier, pour fournir des conseils techniques et

des informations sur les moyens à mettre en œuvre. Sa connaissance intime du secteur pétrolier l'autorise à aider au développement des moyens des organismes publics des autres pays richement dotés en ressources, tout en partageant sa propre expérience et en suggérant d'orienter les politiques pour développer le tissu relationnel en vue d'ajuster un équilibre optimal entre les recettes tirées des compagnies et la nécessité d'attirer les investissements étrangers dans le secteur.

La plupart de ces considérations peuvent s'appliquer au Chili, dont l'expérience est peut être encore plus pertinente car il était certainement moins avancé au départ que la Norvège sur le terrain institutionnel et technologique : l'itinéraire du Chili est plus proche de la situation des autres économies richement dotées en ressources, en particulier celles dotées de ressources minérales telles le cuivre. Le Chili a lui même été confronté à la plupart des enjeux que rencontrent actuellement les pays en développement, y compris la pauvreté et les fortes inégalités, l'agitation politique, les changements de régime et la démocratisation. Il en est peut être mieux placé pour donner son avis sur la nécessité de trouver un équilibre entre la recherche de la croissance et la solution des problèmes sociaux.

### ***Institutions et gouvernance***

Améliorer la qualité institutionnelle est une question d'architecture institutionnelle, pour laquelle l'aide technique, ici encore, peut apporter une réponse, mais qui relève peut être aussi de décisions internationales. Même si, au bout du compte, les gouvernants les mieux intentionnés des pays donateurs ne se trouvent pas en position de poser des conditions à des gouvernements qui reçoivent déjà beaucoup d'aides, ils peuvent concourir, par ces flux, à la mise sur pied d'institutions complètement transparentes. Ils peuvent modeler l'environnement international d'un secteur en soutenant et en développant des initiatives comme l'EITI ou les recommandations de l'OCDE aux multinationales, et par des incitations à leurs propres entreprises nationales actives dans le secteur minier avec lesquelles elles peuvent coopérer.

Les moyens institutionnels et la responsabilisation peuvent aussi s'améliorer par des échanges avec les pays gagnants riches en ressources, dont les parcours leur ont appris comment configurer des institutions aidant à faciliter une bonne gouvernance. Les mesures ont déjà été évoquées – séparer les pouvoirs entre les différentes institutions, canaliser tous les fonds dans le budget national, accroître la transparence, mieux

définir les responsabilités et les procédures réglementaires, conscientiser les fonctionnaires, recruter le personnel des institutions selon le mérite. Des échanges avec des pays comme le Chili et la Norvège peuvent donc être fructueux, du moment qu'il existe une réelle volonté d'améliorer les institutions et d'adopter les procédures adéquates, et dès lors qu'on a conscience des particularités des environnements politique et économique, qui rendent nécessaire d'adapter spécifiquement au pays concerné les politiques préconisées.

Cependant, en l'absence de réelle détermination, l'assistance technologique et les échanges ne peuvent suffire. Les estimations tant de l'Agence norvégienne pour le développement que du programme « Pétrole au service du développement », tout comme les différentes initiatives de la Banque mondiale dans le domaine des industries extractives, prouvent qu'un soutien aux pays richement dotés en ressources dont les gouvernants rechignent à améliorer la qualité institutionnelle est probablement voué à l'échec.

Les pays qui ont réussi à bien gérer leurs ressources peuvent apporter une contribution inestimable en suivant une politique de participation et de soutien aux institutions adéquates, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, leur expérience propre démontre que ces pays « gagnants » appréhendent à la fois la dynamique institutionnelle et la dynamique politico-économique des autres pays richement dotés en ressources, ce qui leur permet d'exprimer en connaissance de cause des recommandations pour améliorer les initiatives internationales. Les fonctionnaires norvégiens connaissent ainsi en profondeur le mécanisme des rounds de négociation des licences, et ils seraient en mesure de suggérer des idées pour essayer de combattre la corruption lors des négociations organisées dans le cadre des initiatives internationales. Deuxièmement, la scène mondiale compte des acteurs de première importance, dont le soutien à des institutions internationales comme l'EITI contribuerait à renforcer l'influence de celles-ci sur le terrain. Troisièmement, comme la Norvège et le Chili en donnent l'exemple, beaucoup des pays gagnants sont le siège territorial de grandes compagnies des industries extractives, telles StatoilHydro et Codelco, ainsi que d'un éventail de compagnies moins connues mais présentes dans le secteur de l'extraction et dans les activités annexes. Ces pays gagnants peuvent contribuer au développement des pays plus pauvres de par leur connaissance des entreprises minières et par les relations qu'elles ont nouées avec elles.

## **Les relations industrielles**

Comme l'ont montré les études de cas précédentes, de bonnes relations de coopération avec les entreprises ont été de la plus grande importance pour la Norvège comme pour le Chili. Les sociétés du secteur minier, dont nombre ont leur siège dans des pays donateurs ayant historiquement exploité des gisements sur leur sol, peuvent contribuer à poser les fondations du développement dans les pays dans lesquels elles opèrent, par de justes incitations.

Ces relations entre sociétés et gouvernements sont particulièrement difficiles dans les pays dont les responsables n'ont pas les moyens de communiquer et de négocier avec les compagnies minières, et c'est un autre champ dans lequel les conseils des pays gagnants peuvent s'avérer précieux. Point délicat : les conseils techniques, notamment dans les négociations d'affaires, peuvent susciter des conflits d'intérêts dans le pays qui les prodigue, du fait des compagnies qui y sont établies. La compagnie norvégienne StatoilHydro s'est vue critiquée par la presse pour s'impliquer de trop près dans le programme « Pétrole au service du développement » : la Suède, a-t-on dit, aurait été plus qualifiée pour participer à cette initiative du fait qu'elle n'avait pas d'intérêts étroitement liés à l'industrie pétrolière. C'est l'une des principales difficultés posées aux politiques de développement visant à améliorer le sort des pays richement dotés en ressources, mais elle peut être surmontée en assurant la transparence de la coopération avec les entreprises et en multipliant les partenariats dans les programmes internationaux.

Les trois domaines étudiés – l'assistance technique aux politiques économiques et sectorielles, le soutien aux institutions et à la gouvernance, et un bon partenariat avec le secteur privé – sont les trois principaux champs d'action des pays gagnants pour aider au développement des autres pays richement dotés en ressources. La liste n'est pas exhaustive et d'autres vecteurs de l'aide au développement sont envisageables : encourager les investissements non liés aux ressources naturelles de ces pays, encourager le travail des sociétés de notation de crédit, diffuser les connaissances et accorder des crédits d'investissements, ou encore ouvrir des marchés aux industries exportatrices des pays concernés.

## Conclusions

L'actuelle envolée des prix du pétrole et des minerais a d'abord préoccupé les pays importateurs de ces produits, mais cette étude démontre que les pays exportateurs ont aussi leur part de problèmes. Si des flux massifs de revenus peuvent certainement aider à contribuer au développement, les épisodes vécus du « paradoxe de l'abondance » montrent que la manne des minéraux et des combustibles est plus souvent une malédiction qu'une bénédiction. De nombreuses études ont examiné ce phénomène surprenant, et leurs conclusions unanimes suggèrent que les pays qui ont le plus besoin de se développer sont aussi les plus durement touchés, notamment ceux en butte à des institutions tant publiques que privées fragiles et peu fiables, et à une forte fragmentation sociale.

S'il existe une tendance générale à penser que les pays se portent mieux sans ressources naturelles, il existe quelques exemples du contraire. La Norvège et le Chili sont du nombre. Les deux pays ont non seulement affiché une forte croissance continue couplée avec une forte hausse des revenus générés par l'extraction de leurs ressources naturelles, mais ils ont aussi fait mieux que les pays voisins à économie comparable, et leurs modes de vie se sont considérablement améliorés.

L'examen de leur développement économique au cours des quatre dernières décennies fournit de bonnes indications sur la nature du succès de leurs politiques. Une politique macro-économique responsable, et tout particulièrement la politique budgétaire, un remboursement rapide de la dette extérieure suivi de la création de fonds de réserve alimentés par leurs ressources, l'investissement dans le développement des ressources humaines, les fortes incitations aux retombées technologiques et au développement de tout leur tissu industriel, tout a concouru à la réussite. De fait, les expériences de la Norvège et du Chili se caractérisent aussi par la détermination décisive des autorités à développer les industries des secteurs concernés par les ressources naturelles, avec une implication de l'État parfois plus forte que ne le recommande la littérature économique. Le facteur de base évident, toutefois, a été la qualité de leurs institutions, comme le soulignent aussi d'autres études du Centre de développement de l'OCDE (voir par exemple Arndt et Oman, 2006). Cette qualité a permis la mise en œuvre des bonnes politiques évoquées, et elle a empêché la recherche de rentes de s'imposer et d'évincer de l'économie les agents de production.

Les expériences du Chili et de la Norvège sont riches d'enseignements pour les autres pays dotés d'abondantes ressources. La prudence budgétaire, l'investissement productif dans les ressources humaines, les

infrastructures et l'innovation, la séparation des pouvoirs, et l'adhésion aux principes de la transparence et de responsabilité, tous ces points dessinent la voie à suivre. Cependant, tous les pays ne sont pas aussi bien équipés que ces modèles en matière d'institutions solides et indépendantes et d'indicateurs de gouvernance. Au delà du choix des politiques, les études des cas du Chili et de la Norvège n'en soulignent pas moins l'importance de construire la base institutionnelle : pouvoir compter par exemple sur une administration incorruptible et compétente ou un système judiciaire efficace et équitable, voilà la clé d'un esprit d'entreprise fécond et, partant, de la diversification de l'économie.

Pourtant, la création des fondements institutionnels peut outrepasser pour le moment les capacités d'un pays confronté dans l'immédiat aux importants flux de revenus générés par ses ressources. La communauté internationale du développement a donc un rôle évident à jouer, d'autant que plusieurs de ces pays figurent au nombre des pays les moins développés et que – si le paradoxe de l'abondance perdure – les défis que pose leur développement risquent de se multiplier dans le futur. L'aide, au sens traditionnel du terme, n'est pas la solution, puisque ces pays réceptionnent déjà de larges flux financiers, notamment quand les revenus générés par les matières premières commencent à arriver. Il s'agit plutôt d'une aide technologique et d'une aide à la création de capacités, d'un soutien aux mécanismes internationaux anti-corruption, d'une astreinte à la transparence et au respect de la loi des compagnies des pays donateurs susceptibles d'aider à se développer les plus pauvres des pays dotés de ressources. C'est une chance à la fois pour des pays qui ont, comme la Norvège, un historique relativement ancien de coopération au développement, et une chance pour des donneurs émergents, tel le Chili, dont l'expérience passée se rapproche davantage de celle des autres pays en développement ou émergents : les uns et les autres sont tout à fait à même de transférer un savoir technologique vital à leurs partenaires de coopération.

La possession de pétrole et de produits miniers présente différentes catégories de défis. La coopération technique s'adresse principalement aux détenteurs de réserves pétrolières, comme c'est le cas de la coopération norvégienne. Le cuivre pourrait ouvrir un autre champ où un pays comme le Chili pourrait déployer sa coopération internationale. La création d'un Institut mondial du cuivre pourrait apporter à cette coopération une forte valeur ajoutée, sous la forme d'un organisme voué à la formation technique à destination interne comme en direction des autres pays producteurs de cuivre. L'institut encouragerait par ailleurs la recherche et l'innovation dans le secteur du cuivre et dans des activités annexes qui vont de la fabrication des explosifs à la recherche appliquée en géologie et en biologie.

## Notes

1. Gøril Havro est économiste à la Banque centrale de Norvège. Lors de la rédaction de ce *Cahier*, elle était économiste au Centre de développement de l'OCDE, et collaborait à l'unité du Réseau marchés émergents de l'OCDE (EmNet).
2. Javier Santiso est chef économiste et directeur du Centre de développement de l'OCDE. Il préside par ailleurs le Réseau marchés émergents de l'OCDE (EmNet). ([Javier.santiso@oecd.org](mailto:Javier.santiso@oecd.org))
3. Ce *Cahier* est surtout consacré aux industries extractives, dont les produits sont les plus concernés par la « malédiction » des ressources naturelles (Isham *et al.*, 2005).
4. L'indice de concentration de Herfindahl-Hirschmann mesure la part des différents produits dans le total des exportations. Le zéro correspond à des exportations très variées, et les autres valeurs mesurent de zéro à un le degré de concentration des exportations (Statistiques du Centre de développement de l'OCDE, 2007).
5. Parmi les pays africains aux exportations plus concentrées que la moyenne du continent, seule la Guinée Bissao, le Burkina Faso, le Mali et le Malawi sont spécialisés dans des produits non miniers (OCDE/BAfD, 2008).

## Bibliographie

- ARNDT, C. AND C. OMAN (2006), Les indicateurs de gouvernance : usages et abus, Études du Centre de développement, OCDE, Paris.
- BOSCHINI, A., J. PETTERSSON AND J. ROINE (2007), "Resource Curse or Not: A Question of Appropriability", *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 109 (3), pp. 593-617.
- BOULHOL, H. A. DE SERRES AND M. MOLNAR (2008), "The Contribution of Economic Geography to GDP Per Capita", *Working Paper* 602, Département des Affaires économiques de l'OCDE, avril.
- COLLIER, P. (2007), "Managing Commodity Booms: Lessons of International Experience", article préparé pour le Consortium africain de recherche économique, Département de l'économie, Université d'Oxford. <http://users.ox.ac.uk/~econpco/research/pdfs/ManagingCommodityBooms.pdf>.
- COLLIER, P. AND B. GODERIS (2007a), "Commodity Prices, Growth and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum", Département de l'économie, Université d'Oxford <http://www.csaee.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/2007-15text.pdf>.
- COLLIER, P. AND B. GODERIS (2007b), "Prospects for Commodity Exporters: Hunky Dory or Humpty Dumpty?", Département de l'économie, Université d'Oxford.
- CORDEN, W.M. AND J.P. NEARY (1982), "Booming Sector and De-industrialisation in a Small Open Economy", *The Economic Journal*, vol. 92 (368), pp. 825-848.
- DE MELLO, L. (2008), "Managing Chile's Macroeconomy During and After the Copper Price Boom", Département des Affaires économiques de l'OCDE, *Working Paper* 605.
- ISHAM, J., M. WOOLCOCK, L.H. PRITCHETT AND G. BUSBY (2005), "The Varieties of the Resource Experience: Natural Resource Export Structures and the Political Economy of Economic Growth", *World Bank Economic Review*, 19 (2), pp. 141-74.
- KARL, T.L. (2007), "Oil-Led Development: Social, Political and Economic Consequences", Center on Democracy, Development and the Rule of Law, *Working Paper*, Université de Stanford.

- KARL, T.L. (1997), *The Paradox of Plenty: Oil Booms and Petro-States*, Université de Californie Presse, Palo Alto.
- RØED LARSEN, R. (2004), "Escaping the Resource Curse and the Dutch Disease? When and Why Norway Caught up with and Forged ahead of Its Neighbors", *Discussion Papers 377*, Département de la recherche statistique de Norvège, Oslo.
- OCDE (2007), *Perspectives économiques en Amérique latine 2008*, OCDE, Paris.
- OCDE/BAfD – *Perspectives économiques en Afrique 2008*, Centre de développement de l'OCDE et Banque africaine de développement, Paris and Tunis.
- OCDE (2007a), *Étude économique de la Norvège*, Paris.
- OCDE (2007b), *Étude économique du Chili*, Paris.
- OCDE (2007c), *Examens de l'OCDE des politiques d'innovation – Chili*, Paris.
- OCDE (2003), *Étude économique du Chili*, Paris.
- OMC (2007), *Statistiques du commerce international*.
- QURESHI, M. (2008), "Africa's Oil Abundance and External Competitiveness: Do Institutions Matter?" *Document de travail* du FMI, WP/08/172.
- SANTISO, J. (2006), *Latin America's Political Economy: Beyond Good Revolutionaries and Free Marketeers*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- REISEN, H. (2008), "How to Spend It: Commodity and Non Commodity Sovereign Wealth Funds". Deutsche Bank Research, *Working Paper Series*, Research Notes 28.

## **Autres titres dans la série**

Les *Cahiers de politique économique* du Centre de développement peuvent être téléchargés à partir de : [www.oecd.org/dev/cahiers](http://www.oecd.org/dev/cahiers) ou obtenus via le mél : [dev.contact@oecd.org](mailto:dev.contact@oecd.org)

*Ajustement et équité (N° 1)*

par Christian Morrisson, janvier 1992

*La Gestion de l'environnement dans les pays en développement (N° 2)*

par David Turnham, avec Leif E. Christoffersen et J. Tomas Hexner, avril 1992

*La Privatisation dans les pays en développement : réflexions sur une panacée (N° 3)*

par Olivier Bouin, avril 1992

*Vers la liberté des mouvements de capitaux (N° 4)*

par Bernhard Fischer et Helmut Reisen, avril 1992

*La Libéralisation des échanges : quel enjeu ? (N° 5)*

par Ian Goldin et Dominique van der Mensbrugghe, juin 1992

*Vers un développement durable en Afrique rurale (N° 6)*

par David O'Connor et David Turnham, janvier 1993

*Création d'emploi et stratégie de développement (N° 7)*

par David Turnham, juillet 1993

*Les Dividendes du désarmement : défis pour la politique de développement (N° 8)*

par Jean-Claude Berthélemy, Robert S. McNamara et Somnath Sen, avril 1994

*Réorienter les fonds de retraite vers les marchés émergents (N° 9)*

par Bernhard Fischer et Helmut Reisen, janvier 1995

*Quel cadre institutionnel pour le secteur informel ? (N° 10)*

par Christian Morrisson, octobre 1995

*Les Défis politiques de la globalisation et de la régionalisation (N° 11)*

par Charles Oman, juin 1996

*Quelles politiques pour un décollage économique ? (N° 12)*

par Jean-Claude Berthélemy et Aristomène Varoudakis, septembre 1996

*La Faisabilité politique de l'ajustement (N° 13)*

par Christian Morrisson, octobre 1996

*Politiques de biotechnologie pour l'agriculture des pays en développement (N° 14)*

par Carliene Brenner, avril 1997

*La Réforme des fonds de pension : leçons d'Amérique latine (N° 15)*  
par Monika Queisser, janvier 1999

*Au lendemain de la crise asiatique : comment gérer les flux de capitaux ? (N° 16)*  
par Helmut Reisen, janvier 1999

*Gouvernance participative : le chaînon manquant dans la lutte contre la pauvreté (N° 17)*  
par Hartmut Schneider, avril 1999

*La Libéralisation multilatérale des droits de douane et les pays en développement (N° 18)*  
par Sébastien Dessus, Kiichiro Fukasaku et Raed Safadi, septembre 1999

*Éducation, santé et réduction de la pauvreté (N° 19)*  
par Christian Morrisson, octobre 2001.

*Le Nouveau Régionalisme en Afrique subsaharienne : l'arbre cache-t-il une forêt ? (N° 20)*  
par Andrea Goldstein, mars 2002.

*Au-delà de Johannesburg : politiques économiques et financières pour un développement respectueux du climat (N° 21)*  
par Georg Caspary et David O'Connor, août 2002.

*Renforcer la participation à la gestion des dépenses publiques : recommandations à l'intention des principaux acteurs (N° 22)*  
par Jeremy Heimans, décembre 2002.

*La Gouvernance d'entreprise dans les pays en développement, en transition et les économies émergentes (N° 23)*  
par Charles Oman, Steven Fries et Willem Buiters, décembre 2003

*Financer les Objectifs du Millénaire pour le développement : idées neuves (N° 24)*  
par Helmut Reisen, avril 2004.

*Quelles politiques pour réduire le coût du capital en Afrique australe ? (N° 25)*  
par Martin Grandes et Nicolas Pinaud, septembre 2004.

*La Cohérence des politiques des pays de l'OCDE à l'égard de l'Asie de l'Est : enjeux pour le développement (N° 26)*  
par K. Fukasaku, M. Kwai, M.G. Plummer et A. Trzeciak-Duval, avril 2005.

*Renforcer le rôle économique des femmes dans les pays en développement : pour le changement des institutions sociales (N° 27)*  
par Johannes Jütting et Christian Morrisson, juillet 2005.

*Migration, aide et commerce : plus de cohérence en faveur du développement (N° 28)*  
par Jeff Dayton-Johnson et Louka T. Katseli, septembre 2006

*Catastrophes naturelles et vulnérabilité (N° 29)*

par Jeff Dayton-Johnson, octobre 2006

*Politiques migratoires et développement : une perspective européenne (N°30)*

par Louka T. Katseli, Robert E.B Lucas et Theodora Xenogiani, novembre 2006

*Après Gleneagles : la place des prêts dans l'APD (N° 31)*

par Daniel Cohen, Pierre Jacquet et Helmut Reisen, novembre 2006

*Fonds de matières premières : comment les améliorer? (N° 32)*

par Daniel Cohen, Thibault Fally et Sébastien Villemot, février 2007

*Les nouveaux acteurs du financement de la santé : quel impact pour un chouchou des bailleurs? (N° 33)*

par Denis Drechsler et Felix Zimmermann, juin 2007

*Parier sur le développement : institutions de financement privées et donateurs (N° 34)*

par Javier Santiso, février 2008

*Sensibiliser l'opinion publique sur le développement : la communication, l'éducation et l'évaluation en jeu (N° 35)*

par Annette Scheunpflug et Ida McDonnell (juin 2008)

*Tirer le meilleur parti de l'aide : défis pour l'agro-industrie africaine (N° 36)*

par Jeff Dayton-Johnson et Kiichiro Fukasaku (juillet 2008)

# CAHIERS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

---

Dans son programme de recherche, le Centre de développement s'attache à identifier et à analyser les questions qui se poseront avec acuité, dans un futur proche, aux pays membres comme aux pays non membres de l'OCDE. Ses conclusions contribuent à la recherche de politiques en phase avec les problèmes soulevés.

Les *Cahiers de politique économique* présentent ces observations de façon concise et accessible. La série, largement et rapidement distribuée vers un public ciblé, s'adresse spécialement aux décideurs politiques des domaines concernés.

Il paraît évident de prime abord que la découverte d'un gisement de pétrole ou de cuivre est une très bonne nouvelle. Mais il arrive souvent que cette promesse tourne mal. La manne des ressources naturelles peut générer de la pauvreté, de la discorde, de la corruption, des inégalités, une croissance en berne et des pratiques antidémocratiques. Ce phénomène est connu comme la « malédiction des matières premières ». Cette étude du paradoxe de l'abondance passe en revue les initiatives à adopter pour que les ressources du sous-sol bénéficient aux pays qui en détiennent. Deux pays richement dotés en ressources ont su conjurer la malédiction et ont prospéré. Leur parcours est analysé en détail. La Norvège a découvert du pétrole et s'est enrichie grâce à ses choix de politiques et des institutions qui lui ont permis de gérer judicieusement sa trouvaille. Le Chili détient de vastes gisements de cuivre. Son histoire est totalement différente, mais lui aussi a su agir de sorte à ne pas tomber dans le piège d'une dépendance excessive.

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16, France  
Tél. : +33 (0)1 45 24 82 00  
Fax : +33 (0)1 44 30 61 49  
Mél : [dev.contact@oecd.org](mailto:dev.contact@oecd.org)  
[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)



CENTRE DE DEVELOPPEMENT  
DEVELOPPEMENT CENTRE

